

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article122>



# La vie des ATTEE(TOS) vue par le Conseil Général des Hauts-de-Seine

- AGENT-E-S TECHNIQUES



Date de mise en ligne : samedi 5 septembre 2009

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

Depuis la mise en œuvre de la décentralisation, l'imagination est au pouvoir au Conseil Général (CG) du 92...

### **Quand le Conseil Général imagine la privatisation des cantines**

De nombreux services de restauration des collèges ont déjà été confiés à des sociétés privées (collèges Lakanal et Henri-

Dunant de Colombes,...) et leur nombre va augmenter. Evidemment la suppression de postes en sera la conséquence la plus visible,

mais la qualité et/ou les tarifs pour les élèves vont aussi se dégrader. Ces mesures nous semblent inacceptables, et nous demandons

l'arrêt de ces privatisations et la remise en service de la restauration sur place dans les collèges où elle a disparu.

### **Quand le conseil général imagine l'inégalité de traitement comme mode de gestion des personnels**

À catégorie égale, les agents ne toucheront pas toujours le même salaire selon leur lieu de travail. De la même façon, l'IAT

peut aussi être très inférieure à celle d'autres agents de même catégorie. Contre cela, nous exigeons l'égalité de traitement et de

prime au niveau le plus élevé dans chaque catégorie de personnels.

### **Quand le conseil général imagine allonger le temps de travail des agents**

Le Conseil Général veut pouvoir découper la journée des agents avec pour conséquence des journées de travail plus

longues et imposer sans concertation l'emploi du temps des personnels. Nous demandons le maintien de la journée continue si

l'agent le souhaite et l'organisation des emplois du temps en concertation avec les personnels, et revendiquons aussi l'égalité de

traitement pour les agents d'accueil : pas plus de 1607 heures par an !

Alors que certains agents peuvent être rémunérés pour les heures supplémentaires effectuées, les ATTEE n'ont le droit qu'à

une récupération. Nous demandons que tous les agents aient le droit de choisir entre récupération et rémunération des heures

supplémentaires, et que les heures soient faites sur la base du volontariat.

### **Quand le conseil général imagine généraliser la précarité**

Le CG emploie un certain nombre d'agents en contrats précaires. Nous revendiquons à court terme l'application du règlement de gestion des ATTEE aux non titulaires (de droit public et de droit privé), et à moyen terme la titularisation de tous ces

agents. Nous revendiquons à court terme l'application du règlement de gestion des ATTEE aux non titulaires (de droit public et de

droit privé), et à moyen terme la titularisation de tous ces agents.

Et si on imaginait de se battre tous ensemble pour une égalité de traitement des agents vers le haut, voire au-dessus... Continuons

d'exiger le retour de tous les TOS dans la fonction publique d'Etat. Nous n'oublions pas dans nos revendications les collègues TOS

en lycée : même si leur situation à la Région Ile-de-France semble meilleure, de nombreuses interrogations sur l'avenir subsistent.

Vendredi 19 juin 2009 nous avons manifesté au CG du 92. Nous étions une cinquantaine, dont de nombreux agents des parcs et

jardins. Notre détermination a payé puisque l'après-midi nous avons été reçus par Devedjian. Continuons à contruire le rapport de

force et montrons au pouvoir que face à lui, nous sommes unis.